

VATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3308
25 octobre 1954
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE EN DATE DU 22 OCTOBRE 1954 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIETIQUES

Il a été publié, les 27 septembre et 12 octobre 1954 sous forme de documents officiels du Conseil de sécurité, deux notes adressées au Gouvernement de l'URSS par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (documents S/3304 et S/3295). Ces notes concernaient des incidents qui ont surgi les 7 octobre 1952 et 29 juillet 1953 avec des avions militaires des Etats-Unis en Extrême-Orient et elles donnaient de ces incidents une version déformée.

A la suite de ces notes et en vue de présenter un exposé objectif des événements et des causes qui ont amené ces incidents, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte des notes en date des 12 octobre et 24 novembre 1952, adressées au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique par le Gouvernement de l'URSS au sujet de la violation de la frontière de l'URSS dans la région de l'île Youri, commise par un avion militaire américain le 7 octobre 1952, ainsi que le texte des notes en date des 30 juillet, 3 août et 26 août 1953, concernant la violation de la frontière de l'URSS dans la région de Vladivostok, commise le 29 juillet 1953 par un avion militaire des Etats-Unis "B-50".

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer aux membres du Conseil de sécurité la teneur des notes ci-jointes.

(signé) A. VYCHINSKY

54-28574

Note en date du 12 octobre 1952 adressée par le Gouvernement de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Gouvernement
des Etats-Unis d'Amérique

Le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques croit devoir porter à la connaissance du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ce qui suit :

Selon une communication dûment vérifiée des autorités soviétiques compétentes, un bombardier quadrimoteur du type B-29 portant les marques distinctives des Etats-Unis d'Amérique a violé, le 7 octobre dernier, à 15 heures 30 environ (heure de Vladivostok), la frontière de l'URSS dans la région de l'île Youri. Deux chasseurs soviétiques ont pris l'air et ont enjoint au bombardier américain de les suivre pour se poser à l'aérodrome le plus proche. Au lieu d'obéir à cette demande légitime des chasseurs soviétiques, l'avion violateur de la frontière a ouvert le feu sur eux. Les chasseurs soviétiques ayant ouvert le feu à leur tour, le bombardier américain s'est éloigné en direction de la mer.

Le Gouvernement de l'Union soviétique proteste énergiquement contre ce nouveau cas de violation de la frontière de l'URSS par un avion militaire des Etats-Unis et il insiste pour que le Gouvernement des Etats-Unis prenne des mesures afin de prévenir les violations de la frontière de l'URSS par des avions américains.

Moscou, le 12 octobre 1952.

Note en date du 24 novembre 1952 adressée au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique
par le Gouvernement de l'URSS (N° 48/Etats-Unis)

A la suite de la note du Gouvernement des Etats-Unis en date du 17 octobre 1952, le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques croit devoir déclarer ce qui suit :

Le Gouvernement de l'URSS ne peut tenir pour satisfaisante la réponse du Gouvernement des Etats-Unis à la note que le Gouvernement soviétique lui avait adressée, le 12 octobre dernier, au sujet de la violation de la frontière de l'URSS par un avion militaire des Etats-Unis dans la région de l'île Youri.

Au lieu de prendre des mesures d'urgence pour prévenir des violations de la frontière soviétique par des avions américains, le Gouvernement des Etats-Unis a pris le parti de nier gratuitement le fait qu'un avion militaire des Etats-Unis a violé la frontière soviétique le 7 octobre dernier et il cherche à justifier les actes illégaux de l'équipage de cet avion qui a ouvert le feu sur deux chasseurs soviétiques. L'attitude que le Gouvernement des Etats-Unis a adoptée à cet égard est en contradiction flagrante avec les normes universellement admises en ce qui concerne les relations entre Etats.

Dans sa note du 12 octobre, le Gouvernement de l'Union soviétique a exposé les circonstances réelles de l'affaire. Il est bien établi que le 7 octobre dernier, à 15 heures 30 environ (heure de Vladivostok) un bombardier quadrimoteur américain du type B-29 a violé la frontière de l'Union soviétique dans la région de l'île Youri. Au lieu de se conformer à l'injonction de deux chasseurs soviétiques qui l'invitaient à les suivre et à atterrir, l'avion violeur de la frontière qui était armé, ainsi que le Gouvernement des Etats-Unis le reconnaît lui-même dans sa note du 17 octobre, a ouvert le feu sur ces chasseurs.

Comme la violation de la frontière soviétique par un avion militaire des Etats-Unis est un fait bien établi, le Gouvernement de l'URSS ne peut prendre en considération les prétentions formulées par le Gouvernement des Etats-Unis dans sa note du 17 octobre. Il va de soi que c'est aux autorités américaines qu'incombe la responsabilité des conséquences de cette violation de la frontière soviétique.

Quant à savoir où se trouvent les membres de l'équipage de l'avion américain qui a violé la frontière, le Gouvernement de l'URSS ne dispose d'aucun renseignement à ce sujet.

Le Gouvernement de l'Union soviétique croit devoir rappeler qu'il y a dans l'URSS, comme dans d'autres pays, des instructions qui prescrivent aux aviateurs, en cas de violation de la frontière par un avion étranger, de faire atterrir celui-ci sur un aérodrome local et s'il résiste, d'ouvrir le feu sur lui.

Le Gouvernement de l'Union soviétique juge inutile de répondre à la déclaration arbitraire du Gouvernement des Etats-Unis, selon laquelle l'île Youri ne ferait pas partie du territoire soviétique; en effet, cette déclaration est sans aucun fondement et en contradiction flagrante avec les dispositions de l'Accord de Yalta relatives aux îles Kouriles. Accord qui porte la signature du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Confirmant la position qu'il a définie dans sa note du 12 octobre, le Gouvernement de l'Union soviétique insiste à nouveau pour que le Gouvernement des Etats-Unis prenne les mesures nécessaires afin de prévenir désormais une violation de la frontière de l'URSS par des avions américains.

Moscou, 24 novembre 1952.

Ambassade
des Etats-Unis d'Amérique
Moscou.

Note en date du 30 juillet 1953 adressée par le Gouvernement de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Gouvernement
des Etats-Unis d'Amérique

Le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques croit devoir porter à la connaissance du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ce qui suit :

Selon des renseignements dûment vérifiés, le 29 juillet 1953, vers 7 heures, heure de Vladivostok, un bombardier quadrimoteur du type B-50, portant les marques distinctives des Etats-Unis d'Amérique, a tout d'abord violé la frontière de l'URSS dans la région du cap Gamov, puis a poursuivi son vol au-dessus du territoire de l'URSS près de l'île Askold, non loin de Vladivostok. Au moment où deux chasseurs soviétiques se sont approchés de l'avion américain pour lui indiquer qu'il se trouvait à l'intérieur des frontières de l'URSS et pour l'inviter à quitter l'espace aérien de l'Union soviétique, l'appareil américain a ouvert le feu sur eux et a sérieusement endommagé l'un des avions soviétiques précités en perforant le fuselage et l'aile gauche et en faisant perdre son étanchéité à la cabine du pilote. Les appareils soviétiques ont été contraints d'ouvrir le feu à leur tour, à la suite de quoi l'avion américain s'est éloigné en direction de la mer.

Le Gouvernement de l'Union soviétique proteste énergiquement auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique contre cette violation flagrante de la frontière soviétique par un avion militaire américain; il insiste pour que les personnes coupables de cette violation soient sévèrement punies et il compte que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique adoptera sans tarder les mesures nécessaires pour prévenir désormais des violations de la frontière de l'URSS par des avions américains.

Moscou, le 30 juillet 1953.

Ambassade
des Etats-Unis d'Amérique
Moscou

Note en date du 3 août 1953 adressée par le Gouvernement de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Gouvernement
des Etats-Unis d'Amérique
(N° 25/OSA)

Comme suite à l'aide-mémoire de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, en date du 31 juillet 1953, le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques croit devoir faire connaître au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ce qui suit :

Dans la note au Gouvernement des Etats-Unis, en date du 30 juillet 1953, le Gouvernement de l'Union soviétique signalait des faits dûments vérifiés d'où il ressort que, le 29 juillet 1953, un bombardier quadrimoteur américain du type B-50 a d'abord violé la frontière de l'URSS dans la région du cap Gamov et a ensuite poursuivi son vol au-dessus du territoire de l'URSS près de l'île Askold, non loin de Vladivostok. Au moment où deux chasseurs soviétiques se sont approchés de l'avion américain pour lui indiquer qu'il se trouvait à l'intérieur des frontières de l'URSS et pour l'inviter à quitter l'espace aérien de l'Union soviétique, l'appareil américain a ouvert le feu sur eux et a sérieusement endommagé l'un des avions soviétiques; de ce fait, l'avion soviétique a été contraint d'ouvrir le feu à son tour, à la suite de quoi l'avion américain s'est éloigné en direction de la mer.

Les faits précités montrent que la déclaration, contenue dans l'aide-mémoire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, selon laquelle l'avion américain aurait été attaqué par des chasseurs soviétiques au moment où il effectuait un vol normal au-dessus de la mer du Japon, est contraire aux faits établis.

Le Gouvernement de l'Union soviétique ne possède aucun renseignement sur ledit avion américain qui s'est éloigné en direction de la mer, ni sur son équipage.

Le Gouvernement de l'Union soviétique confirme sa note du 30 juillet; il insiste pour que les personnes coupables de cette violation de la frontière soient sévèrement punies et il compte que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique

adoptera les mesures nécessaires pour prévenir désormais des violations de la frontière de l'URSS par des avions américains.

Le Gouvernement de l'Union soviétique rejette, comme dénuée de tout fondement, la protestation contenue dans l'aide-mémoire de l'Ambassade.

Moscou, le 3 août 1953.

Ambassade
des Etats-Unis d'Amérique
Moscou

Note en date du 26 août 1953 adressée par le Gouvernement de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Gouvernement
des Etats-Unis d'Amérique
(N° 30/OSA)

Comme suite à la note du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en date du 5 août 1954, le Gouvernement de l'Union soviétique estime nécessaire de faire connaître ce qui suit au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Le Gouvernement de l'Union soviétique ne peut tenir pour satisfaisante la réponse du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à ses notes du 30 juillet et du 3 août relatives à la violation de la frontière de l'Union soviétique par un avion militaire américain "B-50" qui s'est produite le 29 juillet dans la région de Vladivostok.

Comme l'indiquaient les notes précitées du Gouvernement de l'Union soviétique, d'après les renseignements dont ce Gouvernement dispose, y compris les dépositions des pilotes des avions soviétiques qui ont rencontré, au-dessus du territoire de l'Union soviétique, l'avion américain violateur de la frontière, et d'après des renseignements émanant de postes d'observation au sol, un bombardier quadrimoteur américain du type "B-50" a tout d'abord violé la frontière de l'Union soviétique dans la région du cap Gamov le 29 juillet à 6 heures environ du matin, heure locale (soit environ 7 heures, heure officielle de Vladivostok) et a poursuivi son vol au-dessus du territoire soviétique, aux environs de l'île Askold, non loin de Vladivostok. Lorsque deux chasseurs soviétiques se sont approchés de l'avion américain pour lui signaler qu'il se trouvait à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique et pour l'inviter à quitter l'espace aérien de l'Union soviétique, le bombardier américain a ouvert le feu sur eux à 6 heures 12 minutes du matin, heure locale. De ce fait l'un des avions soviétiques a été sérieusement endommagé - le fuselage et l'aile gauche ont été perforés et la cabine du pilote a perdu son étanchéité. En raison de cette action de l'avion qui avait violé le territoire de l'Union soviétique, les avions soviétiques ont été contraints d'ouvrir le feu à leur tour, à la suite de quoi l'avion américain s'est éloigné en direction de la mer. Les autorités soviétiques n'ont pas de

renseignements sur le sort ultérieur de l'avion militaire américain qui a violé le territoire de l'Union soviétique.

Ainsi qu'il ressort de la note du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en date du 5 août, ce Gouvernement reconnaît que le 29 juillet à 6 heures 15 minutes du matin, heure locale, un bombardier quadrimoteur américain "B-50" a tiré sur un chasseur soviétique, ce qui concorde à peu près pour le temps, avec les données dont font état les notes soviétiques.

Néanmoins, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique soutient, dans sa note, que le bombardier américain n'a pas violé la frontière de l'Union soviétique et qu'il a été attaqué par des chasseurs soviétiques alors qu'il survolait la haute mer. Or, les renseignements qui figurent dans les notes du Gouvernement soviétique du 30 juillet et du 3 août et qu'une vérification a permis de confirmer, réfutent entièrement la déclaration selon laquelle l'avion militaire américain "B-50" n'aurait pas violé la frontière de l'Union soviétique et aurait été attaqué par des chasseurs soviétiques au-dessus de la mer du Japon.

Comme la violation de la frontière de l'Union soviétique par un avion militaire américain est un fait bien établi, le Gouvernement de l'Union soviétique repousse, comme étant dénuée de tout fondement, la protestation contenue dans la note du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Dans sa note, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique déclare que le 29 juillet à 17 heures 50 minutes (5 heures 50 minutes du soir), heure locale, c'est-à-dire presque douze heures après l'incident, des avions américains ont aperçu dans l'eau, à un point situé à 42 degrés 14 minutes de latitude nord et à 132 degrés 59 minutes de longitude est, deux groupes de trois ou quatre hommes appartenant à l'équipage du bombardier susmentionné "B-50" et que dans ces parages de la mer du Japon se trouvaient douze navires soviétiques du type "RT" "occupés vraisemblablement", selon les termes de la note, "à recueillir les autres survivants de la catastrophe". Cette déclaration ne correspond nullement à la réalité; elle s'explique, probablement, par le fait que les recherches des membres de l'équipage du bombardier "B-50" ont été effectuées, comme il ressort du texte de la note américaine, dans des conditions défavorables en raison du

brouillard et de l'obscurité, et qu'en conséquence, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique se fonde sur des renseignements contraires aux faits.

L'enquête minutieuse effectuée par les autorités compétentes de l'Union soviétique a montré qu'aucun bateau soviétique ne se trouvait dans la région de la mer du Japon mentionnée dans la note du 29 juillet. C'est seulement le lendemain, c'est-à-dire le 30 juillet, à trois heures du matin environ, heure locale, qu'un bateau soviétique est apparu dans cette région. Il s'agissait du chalutier n° 423, qui traversait les parages indiqués dans la note américaine pour y pêcher. Le capitaine du chalutier a consigné dans son rapport que deux torpilleurs américains l'avaient accosté; un officier américain et un officier japonais, qui se trouvaient dans une vedette mise à la mer par l'un des torpilleurs, ont demandé au capitaine du chalutier des renseignements sur l'avion "B-50" et sur son équipage. Comme l'équipage du chalutier n'avait vu, en mer, aucun débris de l'avion ni aucun membre de son équipage, le capitaine du chalutier soviétique n'a pu évidemment fournir les renseignements demandés.

Comme dans sa note, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a prié le Gouvernement de l'Union soviétique de lui faire savoir si les autorités soviétiques ne possédaient pas de renseignements sur les membres de l'équipage de l'avion américain "B-50", le Gouvernement de l'Union soviétique croit devoir déclarer que les résultats de l'enquête ont confirmé que les autorités soviétiques ne possédaient aucun renseignement sur l'équipage du bombardier américain "B-50".

Confirmant ses notes du 30 juillet et du 3 août, le Gouvernement de l'Union soviétique insiste à nouveau pour que les personnes coupables d'une violation de la frontière de l'Union soviétique soient sévèrement punies et il compte que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique prendra les mesures nécessaires pour prévenir désormais une violation de la frontière de l'Union soviétique par des avions américains.

Moscou, le 26 août 1953.

Ambassade
des Etats-Unis d'Amérique
Moscou.

